

CONVOCATION EVALUATIONS SEMESTRE 5

SESSIONS 2 et 4

PROMOTION 2020/2023
VERSION 1 du 15/03/2023
Référence : T5N5-2-3

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise. Les étudiants se présentent avec une pièce d'identité.

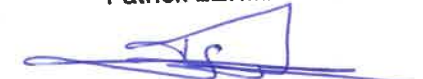
Unité Enseignement	ECTS compensation	Retour copie Date/modalités	Evaluation : Date - Horaire	Convocation	Durée	Salle	Modalités	Critères
U.E 2.6 – S5 Processus psychopathologiques	2 ECTS /	RDV avec Lucile CRANNEY-DIEUNNE	Mercredi 5 avril 2023 10h 30 à 12 h	10h 00	1 h 30	salle de réunion RDV Pav 19	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
U.E 2.9 – S5 Processus tumoraux	2ECTS /	En groupe le 16 mars 2023 à 16 h	Lundi 3 avril 2023 8 h 30 à 10 h	8h00	1 h 30	salle 2	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
U.E 2.11 – S5¹ Pharmacologie et thérapeutiques	2 ECTS /	20 mars 16 h à 17 h	Mardi 4 Avril 2023 14 h à 16 h	13h30	2h00	17/3	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances et des résultats * Compréhension des mécanismes * Pertinence de l'analyse dans les calculs de dose * Rigueur du raisonnement critique
U.E 4.4 – S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2 ECTS /	RDV individuel avec celui qui vous a noté	Dans la Matinée du 4 avril 2023	Cf convocation (planification sur site IFSI)	0 h 45	PFCT	Injection dans les chambres implantables en situation simulée	* Habileté et dextérité * Respect hygiène, asepsie, ergonomie * Cohérence dans l'organisation * Raisonnement et justesse dans mise en œuvre * Connaissances en lien avec les actions
U.E. 4.7 – S5 Soins palliatifs et fin de vie	2ECTS	RDV individuel avec l'évaluateur de la dernière session	Sujet de réflexion donné le 23 mars 2023 via mail Restitution écrit * dernier délai le 06/04/23 à 12 h au secrétariat	Texte de réflexion		/	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo) de soins palliatifs et/ou de fin de vie	* Qualité de la réflexion portée sur la situation * Mise en évidence des valeurs personnelles et professionnelles
	Oui avec 4,2 S5			Délai de restitution de l'écrit Le 06/04/2023 12 h 00				

Patrick LEHMANN

Directeur des soins
Directeur de l'institut de formation

U.E. 5.7 – S5 Optionnelle		RDV avec le référent SPI	<u>Restitution écrit *</u> Jeudi 6/04/2023 à 12 h00	Délai de restitution de l'écrit Jeudi 6 avril 2023 à 12 h au référent pédagogique	/	Compte-rendu écrit des éléments découverts dans le module optionnel	* Implication personnelle
U.E 5.5 – S5 Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins		RDV individuel avec l'évaluateur de la dernière session	<u>Oral + Restitution écrit</u> Semaine 13 de 2023	<i>Cf convocation individuelle planification sur site IFSI</i>	1 h	/	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire * Fiabilité des données utilisées * Justesse dans le repérage d'anomalies ou de risques * Pertinence dans le rôle envisagé des acteurs et leur mode de collaboration
UE 5.8 – S5 Stage		8 semaine session 2 si pas de stage réalisé en session 1 5 semaines en session 2 si stage session 1 réalisé ou partiellement réalisé	Selon la situation Du 3 juillet au 25 août 2023 ou du 10 juillet au 11 août 2023	/	- Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique. - Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées. Analyse de pratique professionnelle – APP – 2 APP sont transmises au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard , le 1 ^{er} jour ouvré suivant la fin de stage, soit le 06/02/2023 .		

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉ CI-DESSOUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.
Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.

Patrick LEHMANN

Directeur des soins
Directeur de l'institut de formation

Patrick LEHMANN